



SCOUTS[®]
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout
Всемирная Организация Скаутского Движения
Organización Mundial del Movimiento Scout
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

European Scout **Committee** - **Comité** Européen du Scoutisme

Case Postale 327
CH-1211 Genève 4
Suisse

Rue Henri-Christiné 5
CH-1205 Genève
Suisse

Tél: (+41 22) 705 11 00
Fax: (+41 22) 705 11 09

eurobureau@world.scout.org

**CONFERENCE DU SCOUTISME EUROPÉEN
CIRCULAIRE 1
DOCUMENT 9a**

**AUX :
ORGANISATIONS MEMBRES DE LA
REGION EUROPEENNE DU SCOUTISME**

Novembre 2006

**Appel à candidatures pour l'élection
des membres du Comité Européen du
Scoutisme**

Chers Amis,

En accord avec nos statuts constitutionnels, le Comité Européen du Scoutisme est heureux de vous envoyer les informations nécessaires concernant l'élection des membres du Comité Européen du Scoutisme qui se dérouleront pendant la 19^e Conférence Européenne du Scoutisme en Slovénie du 5 à 11 du mai.

Le Comité Européen du Scoutisme comprendra six membres provenant des Organisations Scoutes Nationales en accord avec la Constitution de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout, la Constitution de l'Organisation Scoute Régionale Européenne et les Règles de Procédure proposées pour la 19^e Conférence Européenne du Scoutisme.

Nous aimerions attirer votre attention sur certains points spécifiques et importants :

1. Les candidatures doivent être soumises par une Organisation Scoute Nationale à jour de toutes ses cotisations OMMS au niveau mondial et régional. Le formulaire de nomination ci-joint doit être complété et renvoyé au Bureau Régional Européen du Bureau Mondial du Scoutisme au plus tard le **31 janvier 2007**, comme le prévoit la Constitution de l'Organisation Régionale Européenne. Les candidatures seront traduites dans les deux langues officielles de la Région Européenne du Scoutisme et constitueront le document n° 9b de la Conférence.
2. Le mandat de service pour un membre du Comité est de 3 ans, renouvelable une fois, pour un total de 6 ans. Les membres du Comité sont élus au cours de la Conférence Européenne du Scoutisme par les Organisations Membres. Le Comité Européen du Scoutisme encourage vivement les Organisations membres à proposer de jeunes candidatures pour les postes au Comité Européen du Scoutisme.
3. La réunion du Comité Européen du Scoutisme qui suivra la Conférence est d'ores et déjà prévue du 8 au 10 juin 2007.

Nous aimerions insister sur le besoin et l'importance de choisir de bons candidats qui seront capables de contribuer de manière efficace au travail de la Région. Il est aussi important que le Comité soit constitué de membres ayant une expérience dans divers départements de leur Association Nationale et venant de régions géographiques et culturelles aussi diverses que possible. Afin de vous aider dans votre choix, nous avons préparé un descriptif des tâches à prendre en considération.

Si vous avez des questions ou aimeriez de plus amples clarifications, n'hésitez pas à nous contacter.

Lidija Pozaic-Frketić
Présidente, Comité Européen du Scoutisme

David McKee
Directeur Régional

Descriptif des tâches concernant les Membres du Comité Européen du Scoutisme

Titre	Mission	Mandat
Membre du Comité Européen du Scoutisme	Servir les intérêts du Mouvement Scout au sein de la Région, en promouvant un esprit de famille mondial, une coopération et une aide mutuelle parmi les organisations scoutes de la Région	3 ans ; renouvelable une fois

Domaines clefs de responsabilités	Obligations
Mise en place des décisions de la Conférence Européenne du Scoutisme	Conduire à la réalisation des résolutions de la Conférence et remplir chaque devoir que la conférence pourrait lui assigner
Mise en place du plan d'action régional	Mettre en place les résolutions de la Conférence Européenne du Scoutisme et les recommandations de la Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme
Mise en place de la Mission et des stratégies de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout qui ont pour but de renforcer et développer le Scoutisme en Europe	S'assurer de la mise en place correcte des décisions et de la politique fixées par l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout concernant la Région Européenne. Agir comme membre consultatif du Comité Mondial du Scoutisme
Coopérer et travailler en étroite collaboration avec les organisations membres	Voyager et participer aux réunions et événements dans divers pays ayant des histoires culturelles différentes Contribuer au rôle du Comité en agissant comme un consultant pour les organisations membres ayant besoin de conseils et d'aide
Etre au courant des développements récents dans la Région et au niveau mondial	Participer à plusieurs événements européens et mondiaux
Encourager l'idée de citoyenneté européenne, basée sur l'héritage d'une conscience et d'une destinée communes	Etre en liaison avec les autres organisations qui partagent le même héritage, et particulièrement le Comité Européen de l'AMGE.
Adopter le budget de la Région	Conseiller et superviser les finances et le budget de la Région.
Suivre le travail de la Région dans un domaine (ou une priorité stratégique)	Présider un groupe de travail ou un réseau.

Exigences en temps

L'engagement en temps est estimé à environ 30 à 60 jours par an, réparti de la manière suivante :

Réunions de Comité: Il y a en général trois réunions par an (qui se déroulent au cours d'un long week-end de trois jours du jeudi soir au dimanche après-midi). Une partie de ces réunions a lieu avec le Comité Europe de l'AMGE

Réunions des groupes de travail : il y a en général deux réunions par an (sur un week-end de deux jours du vendredi soir au dimanche après-midi).

Séminaires et ateliers : les membres du Comité peuvent aussi participer à l'équipe de préparation des séminaires et ateliers pendant leur triennat. Cela implique un minimum d'un week-end pour participer à une réunion préparatoire et être activement impliqué dans le bon déroulement de l'événement pendant trois à sept jours

Visites dans les pays : On attend des membres du Comité qu'ils visitent au moins une fois pendant leur triennat les pays pour lesquels ils sont la personne contact

Conférences Régionales et Mondiales : Les membres du Comité participent normalement à deux Conférences Européennes du Scoutisme, une au début de leur mandat de trois ans, et l'autre à la fin, ainsi qu'aux Conférences Mondiales du Scoutisme qui ont lieu pendant cette période

Autre travail du Comité : Développer et mettre en place des plans dans le cadre du budget approuvé, lecture des papiers et des rapports, courriers, écriture de rapports écrits, appels téléphoniques. Les membres du Comité doivent aussi assurer les travaux administratifs de leurs tâches spécifiques.

Tâches spécifiques : Chaque membre a normalement la charge d'une ou plusieurs tâches spécifiques au sein du Comité, en contact étroit avec une personne de l'exécutif. Ces tâches sont en relation avec la mise en place du Plan d'action régional et le temps alloué peut être réparti sur le triennat ou concentré sur une période de temps spécifique

Savoir-faire souhaitables

1. Connaître le travail des Associations Nationales Scoutes en ayant une expérience aussi vaste que possible du travail des membres à tous les niveaux et pour tous les âges
2. Avoir une bonne compréhension de l'international et de l'inter culturalité
3. Des savoir-faire et l'expérience des divers domaines de travail de la Région tels que le Programme des Jeunes, la gestion des ressources adultes, le management des bénévoles, l'organisation, les communications, la stratégie et le développement du Scoutisme, la coopération et le développement, les finances
4. Savoir-faire pour négocier et plaider
5. Etre capable de représenter les points de vue et les intérêts des questions de l'OMMS auprès des différentes instances nationales et internationales
6. Etre capable de communiquer en anglais (oral et écrit)

Ressources disponibles et soutien

Les coûts de voyage et d'hébergement (au taux pratique le plus bas) sont remboursés pour le travail du Comité, les visites aux associations nationales et autres événements pour lesquels l'accord a été donné. Les membres du Comité ont droit de demander remboursement de leurs frais administratifs.

Les Ressources Humaines du Bureau Européen du Scoutisme est à la disposition des membres du Comité pour fournir un soutien professionnel requis dans l'exercice des ses fonctions.

Redevable à

Conférence Européenne du Scoutisme